



CONSERVATOIRE
NATIONAL SUPERIEUR DE

MUSIQUE

P A R I S

LE CONSERVATOIRE NATIONAL SUPERIEUR DE MUSIQUE DE PARIS

PRESENTATION

Le Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris forme des artistes professionnels dans plus de 40 disciplines, instrumentales, vocales, théoriques et chorégraphiques. Les quelques 1 200 étudiants, admis uniquement par concours, bénéficient d'un enseignement supérieur gratuit.

Le Conservatoire assure, par la programmation de concerts et de spectacles, la promotion des jeunes solistes et compositeurs de l'établissement, ainsi que celle des orchestres et chœurs formés des élèves en scolarité.

Trois cents musiciens et chorégraphes de réputation internationale constituent l'équipe professorale d'un établissement deux fois centenaire, qui a formé quelques grands noms du monde musical : Berlioz, Debussy, Ravel, Fauré, Milhaud, Honegger, Messiaen, Dutilleux, Boulez, Stockhausen etc... ainsi que de très nombreux solistes et pédagogues de renom.

Les disciplines enseignées sont regroupées au sein de grands "Départements" :

Département des Disciplines Instrumentales

Violon, alto, violoncelle, contrebasse, flûte, hautbois, clarinette, basson, saxophone, cor, trompette-cornet, trombone, trombone-basse, tuba-basse, saxhorn-basse, percussion, harpe, guitare, ondes martenot, piano, accompagnement vocal, accompagnement au piano, direction de chant, clavecin, basse continue, orgue et improvisation.

Direction d'Orchestre

Département des Disciplines Vocales

Ateliers lyriques, technique vocale et chant.

Département de Musique Ancienne

Basse de viole, flûte traversière baroque, musique vocale ancienne, violoncelle baroque.

Département des Disciplines d'Ecriture et d'Erudition

Analyse et recherche en analyse, composition, esthétique et recherche en esthétique, écriture (harmonie, fugue, contrepoint), histoire de la musique et musicologie, instrumentation et orchestration.

Département de la Danse

Danse classique hommes et femmes.

Département de Pédagogie

Préparation au Certificat d'Aptitude de Professeur de Formation Musicale.

La durée des études varient de 3 à 5 ans. Les lauréats des disciplines instrumentales, de composition et de direction d'orchestre, des CNSM de Paris et de Lyon, peuvent après concours, être admis en Cycle de Perfectionnement pour un ou deux ans, et préparer ainsi des concours internationaux. Le Cycle de Perfectionnement compte actuellement 60 étudiants.

LE CONSERVATOIRE NATIONAL SUPERIEUR DE MUSIQUE DE PARIS

A

LA VILLETTE

Presque deux siècles après sa fondation, le Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris va quitter la rue de Madrid pour la Cité de la Musique.

Cet ensemble accueillera tous les équipements nécessaires, non seulement à promouvoir l'enseignement du Conservatoire comme un des plus performants du monde, mais aussi à rendre à la Musique toute la place qu'elle doit occuper dans la société Contemporaine. La Cité de la Musique sera un lieu d'études, de production et de diffusion soutenu par les technologies les plus pointues, mais aussi un espace pour la rencontre et la communication, ouvert sur la vie.

APPRENDRE ET CREER

Le CNSM/P à la Villette disposera de :

60 salles de formes et de taille diversifiées, et aux acoustiques adaptées, pour les activités théoriques et instrumentales.

d'un plateau d'orchestre avec salles de répétition, ainsi que d'un plateau de jazz et musiques dérivées, pour les pratiques collectives.

de 3 amphithéâtres pour les cours collectifs et les chœurs.

de plusieurs salles spécifiquement conçues pour la musique de chambre.

de 3 classes d'art lyrique, 3 classes de chant, pour le département vocal.

de locaux spécifiques pour la danse.

de 3 salles publiques : une salle publique d'orgue, une salle publique d'art lyrique, un atelier interdisciplinaire.

Doté enfin de locaux adaptés à l'enseignement et à la diffusion de la musique, le CNSM/P va pouvoir donner toute la mesure des réformes accomplies, et prendre part sur le site lui-même, au développement de la vie musicale, expression naturelle des immenses potentialités des enseignants et des étudiants.

.../...

C'est dans cet objectif qu'a été mis au point un projet de programmation pour les 3 prochaines années : "De la Révolution Française à l'Europe Unie", devrait illustrer le potentiel pédagogique et de production musicale du Conservatoire.

VIVRE ET S'OUVRIR

La mise à disposition des étudiants de logements, et de studios adaptés plus nombreux, constitue un élément important d'amélioration de leur conditions de vie. En leur évitant de perpétuels allers et retours Paris-Province, elle rend possible une meilleure organisation du travail hebdomadaire.

La médiathèque, le Centre Audio-visuel qui va transformer en profondeur, la pédagogie traditionnelle, le gymnase sont autant d'éléments d'un ensemble conçu pour mieux vivre.

La proximité enfin, de la Cité des Sciences, de l'Institut et de Pédagogie Musicale et Chorégraphique, de l'Ensemble Intercontemporain, d'un grand Musée de la Musique crée des conditions particulièrement favorables à la naissance d'une synergie féconde.

D'ores et déjà se constituent, au CNSM/P de la rue de Madrid les équipes de gestion et d'organisation de la Médiathèque et du Centre Audio-visuel.

Dès avril 1989, le Conservatoire inaugurera son service Minitel (36.15 CNSM/P) mis en place avec l'aide de la Cité des Sciences, pour informer public, professeurs et élèves.

Le 21 juin prochain, des étudiants du Conservatoire seront présents au Parc des Buttes Chaumont, à la Maison et sur le Parc de la Villette, pour participer à la Fête de la Musique.

Dès septembre 1989, les 54 studios de la Villette, seront attribués à des élèves du CNSM/P.

REFORMES PEDAGOGIQUES

Le projet architectural a joué une fonction déterminante pour l'ensemble des réformes pédagogiques engagées depuis 1984, et particulièrement sensibles dans les domaines suivants :

- Réorganisation des orchestres d'élèves
- Réforme du Département de la Voix et création des Ateliers Lyriques.
- Création d'un Département de Danse et Chorégraphie Contemporaines.
- Création d'un Département de Pédagogie.
- Création d'un Département Jazz et Musiques Improvisées.